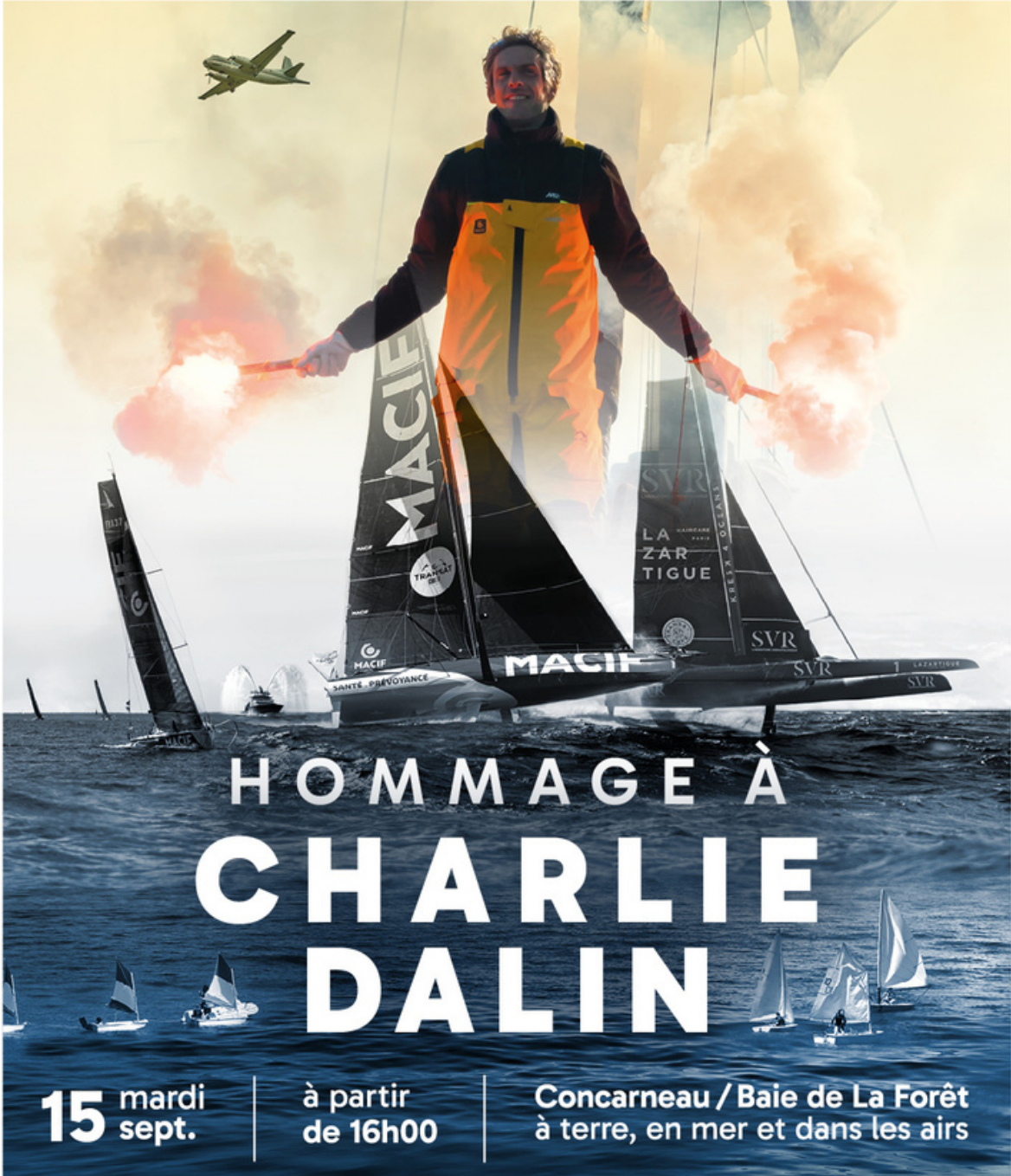


NOTE D'INFORMATION NAUTIQUE

Hommage à Charlie Dalin

15 septembre 2026

Informations à destination des plaisanciers souhaitant participer en mer.



**HOMMAGE À
CHARLIE
DALIN**

15 mardi
sept. | à partir
de 16h00 | Concarneau / Baie de La Forêt
à terre, en mer et dans les airs

Création graphique : Natacha Sellier - Photographies : Captur, MxHpics, Polaryse, Adobe Stock



UN ÉVÉNEMENT **disobey.**

LE PROGRAMME

12h30 : Fresque géante sur la plage de Kerleven (La Forêt-Fouesnant)

16h00 : Accueil en musique sur la Corniche (KerAoké puis DJ set)

17h15 : Prises de parole officielles (Perrine Le Pape-Dalin, FFVoile, Ministère de la Mer, organisation)

17h30 – 19h00 : Grande parade des bateaux commentée en direct

18h30 : L'Imoca MACIF Santé Prévoyance remonte le chenal

18h45 : Minute de bruit collective (cornes de brume, sirènes, jets d'eau)

18h52 : Passage des avions

18h55 : Feu d'artifice

19h10 : Fin de l'événement

À RETENIR

Le 15 septembre 2026, à l'occasion de la manifestation nautique organisée en hommage à Charlie Dalin, sept zones d'évolution temporaire seront mises en place en mer. Ces sept zones sont réglementées par un arrêté de la Préfecture maritime de l'Atlantique.

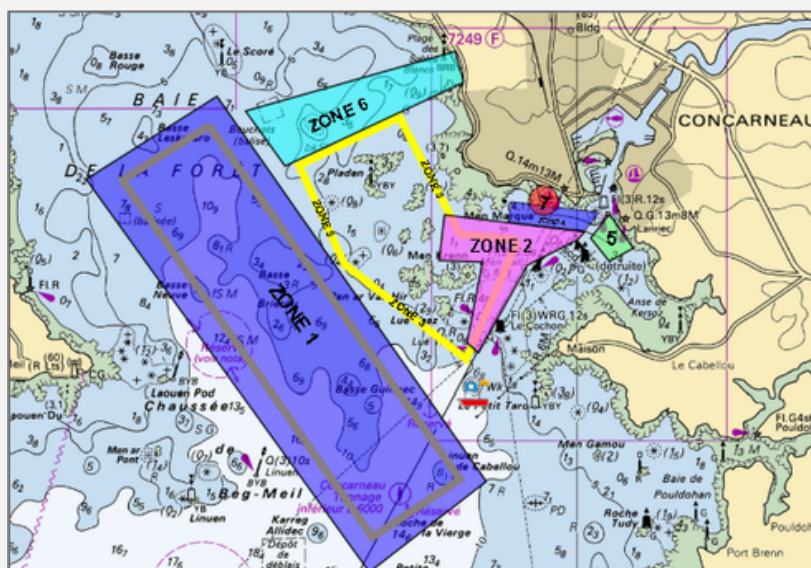
7 ZONES D'ÉVOLUTION

ZONE 1	Réservée aux Ultim et IMOCA
ZONE 2	Figaro 3, Mini 6.50 et plaisanciers – voile et moteur
ZONE 3	Figaro 3, Mini 6.50 et plaisanciers – voile et moteur
ZONE 4	Voile légère
ZONE 5	Navires de pêche
ZONE 6	Zone support à foil
ZONE 7	Zone feu d'artifice

CARTE GÉNÉRALE SHOM

7 ZONES D'ÉVOLUTION IDENTIFIÉES

- ZONE 1: ULTIM & IMOCA & O50 & C40**
- ZONE 2: FGB 3 & MINI 6.50 & PLAISANCE**
- ZONE 3: ZONE PARCOURS PARADE**
- ZONE 4: ZONE VOILE LÉGÈRE**
- ZONE 5: ZONE NAVIRES DE PÊCHES**
- ZONE 6: ZONE WING**
- ZONE 7: ZONE FEU D'ARTIFICE**



Les zones d'évolution ne seront pas matérialisées par des bouées. Leur sécurisation et leur identification seront assurées par les semi-rigides de l'organisation ainsi que par les moyens nautiques de l'État.

Les coordonnées géographiques précises des différentes zones seront définies dans l'arrêté de la Préfecture maritime. Les plaisanciers sont invités à en prendre connaissance en amont et à préparer leur navigation en conséquence, notamment en reportant ces coordonnées dans leur GPS.

ZONE 1 – ULTIM ET IMOCA

La zone 1 est exclusivement réservée aux bateaux de la classe Ultim et aux IMOCA.

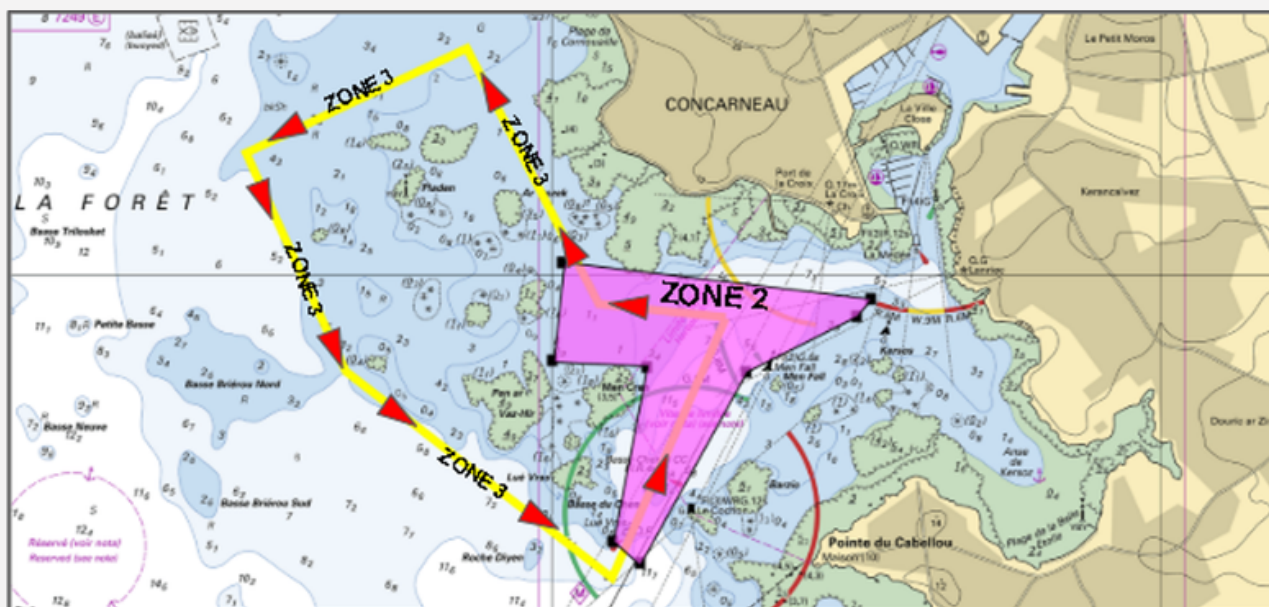
ZONES 2 ET 3 – PLAISANCIERS

Les zones 2 et 3 sont dédiées aux Figaro 3, Mini 6.50 ainsi qu'aux bateaux de plaisance, à voile et à moteur.

L'ensemble des plaisanciers pourra évoluer dans ces deux zones dans le respect de la réglementation en vigueur.

ZONE 3 – PARADE PLAISANCIERS

DÉBUT DE LA PARADE : 17H30



Sens d'évolution de la parade

CONSIGNES POUR PARTICIPER À LA PARADE

- Respecter la réglementation maritime en vigueur et disposer du matériel de sécurité obligatoire, conformément à la Division 240.

→ **Port du gilet de sauvetage fortement recommandé.**

- Être en mesure de maîtriser son navire à tout moment.
- Disposer obligatoirement d'un moteur à bord pour participer à la parade.
- Pour les voiliers, la navigation à la voile est possible si les conditions météorologiques le permettent. Le moteur devra toutefois rester en fonctionnement et immédiatement disponible pendant toute la durée de la parade, afin de prévenir tout incident.
- Ne pas couper la route d'un autre navire et conserver une vigilance permanente afin d'éviter tout risque de collision.
- Respecter les consignes données par l'organisation et les instructions des autorités maritimes.
- Les navires de l'organisation seront identifiés par les flammes ci-dessous :



MINUTE DE BRUIT – HOMMAGE

MINUTE DE BRUIT : 18 H 45

À l'issue de cette parade, l'ensemble des bateaux présents dans les zones 2 et 3, y compris les plaisanciers, devra se positionner en statique dans la zone 2 (zone rose), conformément aux dispositions prévues par l'arrêté de la Préfecture maritime afin de participer à la minute de bruit en hommage à Charlie Dalin.

Signal sonore : l'ensemble des participants sera invité à activer les signaux sonores de son navire.

FIN DE LA MANIFESTATION NAUTIQUE : 19 H 20

Merci à chacun de respecter les consignes de sécurité et les instructions des autorités maritimes.

MOYENS DE COMMUNICATION

CANAL VHF 72

Diffusion d'informations pendant toute la durée de la manifestation sur le canal VHF 72.

Pour continuer à recevoir des informations nautiques concernant l'hommage à Charlie Dalin le 15 Septembre 2026 nous vous invitons à rejoindre la Chaîne WhatsApp :

« HOMMAGE CHARLIE DALIN - INFOS NAUTIQUES »

HOMMAGE CHARLIE DALIN - INFOS NAUTIQUES

Chaîne WhatsApp

